

Recommandation 6 – Au sujet de la formation de sensibilisation à la sécurité

Que, d'ici le 30 novembre 2019, Affaires mondiales Canada présente au Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes un rapport décrivant ses progrès concernant A) les efforts déployés pour s'assurer que les employés canadiens qui travaillent dans des régions dangereuses réussissent la formation obligatoire de sensibilisation à la sécurité; et B) l'instauration et la documentation d'une formation obligatoire sur la sécurité destinée aux employés recrutés sur place et adaptée aux menaces présentes. Que le Ministère présente également au Comité un deuxième rapport sur les progrès réalisés d'ici le 31 juillet 2020, de même qu'un rapport final d'ici le 31 janvier 2021.

Affaires mondiales Canada est heureux de présenter au Comité un rapport d'étape concernant la formation en matière de sécurité pour le personnel dans les missions. La présente mise à jour comprend de l'information sur les mesures prises par Affaires mondiales Canada depuis le 12 juin 2019, date de la réponse du gouvernement, jusqu'à aujourd'hui. Cette mise à jour tient lieu du premier rapport d'étape de novembre 2019, tel que discuté avec la greffière et le président du Comité. Le Ministère poursuit ses efforts pour s'assurer que tous les employés reçoivent une formation en matière de sécurité qui correspond au niveau de menace de l'environnement dans lequel ils exercent leurs activités.

Au cours de l'année dernière, Affaires mondiales Canada a sans cesse renforcé sa capacité de formation pour des séances au Canada et à l'étranger. En fait, le Ministère a étendu ses activités de formation en obtenant un contrat pluriannuel pour la prestation régionale du cours Formation pour environnement hostile (FEH) dans des endroits désignés au Moyen-Orient et en Asie. Cette capacité élargie facilitera la formation en matière de sécurité personnelle des employés dans les régions où la demande pour le cours FEH est élevée. En outre, le Ministère est prêt à lancer un appel d'offres pour la tenue de séances du séminaire Formation sur la sécurité personnelle à l'étranger dans quatre régions (Amériques, Moyen-Orient et Afrique du Nord, Afrique subsaharienne et Asie), une fois que les frontières internationales seront rouvertes et que les autres restrictions liées à la COVID-19 seront levées. Ce cours sera destiné aux employés canadiens (EC) et aux employés recrutés sur place (ERP) dans les missions exposées à une menace élevée ou critique.

Affaires mondiales Canada continue de s'appuyer sur sa solution complète de suivi qui documente la formation des employés et des personnes à charge des employés canadiens (EC), afin d'assurer un suivi et de fournir des mises à jour sur la conformité. Grâce à cette solution, le Ministère peut confirmer qu'à ce jour, la totalité des employés affectés à des missions exposées à une menace critique ont suivi la Formation pour environnement hostile (FEH). De plus, la totalité des employés affectés dans les missions exposées à une menace élevée depuis l'Administration centrale ont été formés dans le cadre du séminaire Formation sur la sécurité personnelle à l'étranger avant leur départ. Les employés qui sont transférés d'une mission à une mission exposée à une menace élevée auront accès à une formation sur la sécurité personnelle grâce à la tenue, dans les régions, de séminaires Formation sur la sécurité personnelle à l'étranger. La prestation de ces séminaires à l'étranger augmentera également la portée de la formation en matière de sécurité qui est offerte aux ERP.

Le Ministère considère que la formation en matière de sécurité pour les ERP constitue une priorité et, grâce au financement du Conseil du Trésor au titre de l'obligation de diligence, il a commencé à offrir des cours de sécurité au niveau local. À titre d'exemple, deux missions comptant d'importants effectifs d'EC et d'ERP ont récemment piloté des séances locales du séminaire Formation sur la sécurité personnelle à l'étranger, dont plus de 60 p. 100 des

99 participants étaient des employés recrutés sur place (ERP). En outre, Affaires mondiales Canada offrira son cours en ligne « Rester en sécurité à l'étranger » à tous les ERP, dès son lancement ce mois-ci. Aussitôt après la signature des contrats pour la prestation de séminaires Formation sur la sécurité personnelle à l'étranger, le Ministère offrira également la formation aux ERP situés dans des environnements exposés à une menace élevée.

La COVID-19 a eu un impact important sur la capacité du Ministère à offrir ses programmes de formation en matière de sécurité au Canada et à l'étranger. L'exécution de ces programmes de formation dans leur format habituel a dû être reportée et ne reprendra probablement pas avant la réouverture des frontières internationales et la levée des restrictions liées à la COVID-19. Des solutions en ligne sont proposées dans l'intervalle. Dans un effort pour étendre la portée de la formation, et afin de s'adapter aux limites imposées par la COVID-19, un poste de conseiller principal en apprentissage sera créé dans les prochaines semaines. Il est prévu que la création de ce poste permettra de mettre au point davantage de cours sur la sécurité et de rendre d'autres ressources en ligne accessibles aux employés à l'étranger.

Le Ministère maintient son engagement à fournir une formation complète en matière de sécurité au personnel du gouvernement du Canada en vue de le préparer à travailler à l'intérieur et à l'extérieur des limites des missions, et tous les efforts sont déployés pour que cette formation soit dispensée rapidement.